

INNOVATION TOURISTIQUE

THINK TANK DE L'IFT, ACTEUR INNOVANT DE LA GOUVERNANCE TOURISTIQUE

Depuis sa création voici dix ans¹, l'Institut français du tourisme (IFT) a pour vocation d'être un *think tank*, littéralement un « réservoir de pensées », formulant diagnostics et propositions orientés vers l'amélioration de la performance du tourisme français à l'échelle internationale. Explications.



AUTEUR Jean-Luc Michaud
TITRE Président exécutif de l'IFT,
ancien directeur national du tourisme

AUTEUR Damien Gardey
TITRE Secrétaire général
du Comité d'orientation stratégique de l'IFT



Sur la base d'un constat de pertes de parts de marché du tourisme français vis-à-vis de destinations étrangères, l'IFT s'est

inquiété, dès sa création, du manque de projets ambitieux, modernes et innovants de ce secteur primordial pour l'économie française avec ses 350 000 entreprises, plus de 2 millions d'emplois directs et indirects, 160 milliards d'euros de consommation intérieure (7,4 % du PIB) et 10 milliards d'euros d'excédent pour la balance des paiements. En réaction à cette situation, l'IFT base son action sur la valorisation d'initiatives touristiques dans la mise en relation synergique des mondes professionnels, de la formation et de la recherche appliquée. Dans ces différents domaines, l'IFT a organisé de nombreux débats publics de manière à faire partager des expériences ainsi que des savoir-faire français et étrangers en matière d'innovation touristique. Échanger les points de vue, faire communiquer les professionnels, les académiques et les institutionnels, notamment les responsables territoriaux, faire émerger des idées, rapprocher les points de vue, soutenir les actions des élus et des professionnels, tels sont les fondements de l'IFT. Tant sur le plan de la formation que sur celui de

la ressource humaine, tout en essayant d'anticiper les évolutions du monde professionnel du secteur du tourisme.

Dans ce cadre, l'IFT a créé en son sein un conseil scientifique² transformé depuis en un Comité d'orientation stratégique, chargé entre autres de travailler au développement de pôles touristiques d'excellence en France, mais intégrant également une dimension internationale.

L'IFT intervient ainsi en tant qu'acteur innovant de la gouvernance touristique tant à l'échelle internationale que nationale et territoriale.

À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

L'IFT a mené des opérations significatives aux niveaux européen, méditerranéen, ainsi qu'avec la Chine et la Russie. ●●●

1. Créé à l'initiative de Paul Dubrulle, coprésident fondateur du Groupe Accor, Jean-Jacques Descamps, ancien ministre du Tourisme, premiers coprésidents,

et de Jean-Luc Michaud, directeur honoraire du tourisme. Ce dernier en est, depuis la création, le président exécutif. Georges Rudas, président

depuis 2016 après Antoine Cachin, est par ailleurs PDG d'Amadeus France.

2. Qui fut présidé par Jean-Hervé Lorenzi, président du Cercle des économistes.

●●● Au niveau européen

L'IFT a réalisé, avec le concours de huit États membres, des travaux sur financement de la Commission européenne, afin d'anticiper les évolutions de la production et de l'innovation touristique en termes d'amélioration de la compétitivité de la destination Europe au travers de ses entreprises, notamment de ses très petites entreprises (TPE). L'IFT inscrit également son action dans le cadre de projets de développement européens de type Feder (Fonds européens de développement régional), notamment par sa participation au sein du comité de pilotage du Poctefa (Programme opérationnel de coopération transfrontalière Espagne-France-Andorre) « Respyrentour » visant à favoriser l'économie de l'hôtellerie et de la restauration sur les deux versants franco-espagnols de la chaîne pyrénéenne. L'IFT, à travers ses pôles touristiques d'excellence, pilote et développe également de nombreux autres programmes de coopération et de financement européens visant à soutenir le développement de nouveaux modèles d'innovation touristique, et par voie de conséquence à soutenir l'emploi et l'économie de ce secteur tant en France qu'à l'étranger.

Au plan méditerranéen

L'IFT a mené une vaste recherche-action avec l'Agence nationale de la recherche visant à anticiper les évolutions du tourisme en Méditerranée et à atténuer les conflits d'usage et les oppositions, la géopolitique rendant difficiles les avancées en la matière. Menée dans le cadre de son pôle touristique d'excellence Nice-Côte d'Azur, et en partenariat avec la Fondation Sophia Antipolis, cette recherche-action d'envergure a associé des spécialistes, des élus et des professionnels de neuf pays du pourtour méditerranéen sur les thèmes culturels, environnementaux et économiques liés au tourisme.

Avec la Chine et la Russie

L'IFT s'est également ouvert aux marchés chinois et russe au travers de travaux, opérations, et échanges nombreux réalisés par son pôle touristique d'excellence « Paris-Est ». L'IFT a ainsi permis non seulement de soutenir et faire valoir l'expérience française lors de l'Exposition universelle de 2010, en organisant à Shanghai les premiers échanges franco-chinois sur le tourisme tant sur le plan

de la recherche que celui de la formation, avec une délégation d'une quarantaine d'établissements académiques français et une centaine d'universités et professionnels chinois. Des initiatives semblables ont été menées depuis près de dix ans avec la Russie dans le cadre d'accords, d'opérations de coopération, de colloques, aussi bien en France qu'en Russie, avec des responsables académiques, des responsables professionnels et les responsables publics tant au niveau fédéral de la Russie qu'avec ses principales régions.

À L'ÉCHELLE NATIONALE

Sur la base des résultats de ses études internationales, l'IFT a impulsé des réflexions autour de l'innovation touristique en animant un grand nombre de travaux dans le cadre des Assises nationales du tourisme successives, et en assurant présence, expertises et propositions dans la plupart des concertations et réflexions portées au niveau national, notamment sur les champs de l'emploi et de la formation, sur la construction de la filière tourisme et sur tous ceux porteurs d'avenir et d'innovation. L'IFT a plus récemment été sollicité par les pouvoirs publics dans le cadre de partenariats avec le ministère des Affaires étrangères, portant par exemple sur la valorisation internationale des formations d'excellence et sur la formation et l'emploi dans la filière événementielle.

Concernant spécifiquement la formation, l'IFT participe à la sensibilisation des jeunes et des étudiants au devenir du tourisme et à l'anticipation de ses évolutions, en particulier ceux suivant des parcours d'apprentissage dans le secteur du tourisme, par exemple au sein de la Fondation INFA, pour lequel l'IFT agit en tant que partenaire académique et pédagogique. Cette ambition se traduit aussi par le soutien apporté à des masters spécialisés dans le domaine de l'innovation touristique, qui ont été conçus et accrédités par l'IFT et la Conférence des grandes écoles, avec le concours du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), ainsi que par l'incitation à la création ou l'adaptation de formations diplômantes et de formations continues. Ces actions se situent dans la droite ligne des conclusions du très riche débat national réalisé par l'IFT à la demande du ministère de l'Éducation nationale et dédié à la formation au tourisme tout au long de la vie.

En dix ans, toutes ces concertations, ces initiatives et ces réalisations ont été porteuses d'avancées significatives en matière d'adaptation

des formations au tourisme. Ainsi, des propositions présentées au ministre chargé du tourisme, Laurent Fabius, ont conduit à la création de la Conférence des formations d'excellence du tourisme (CFET), pour valoriser aux niveaux national et international les meilleures formations. De tels résultats sont à mettre à l'actif de la coopération entre l'IFT, les pouvoirs publics et les partenaires académiques, l'IFT agissant dans ces travaux en tant que force de proposition sur ses domaines d'expertise.

De nombreuses publications ont également contribué à valoriser l'ensemble des initiatives entreprises : citons les partenariats avec des organes de presse³, mais aussi des éditions spécifiques portées par l'IFT⁴, avec le concours de partenaires publics et privés, ou le lancement d'une collection d'ouvrages à vocation professionnelle dans une perspective d'innovation⁵.

Concernant la gouvernance du tourisme français et le rôle reconnu de l'IFT en matière de prospective du tourisme, il convient de souligner sa participation à la création de la Confédération des acteurs du tourisme (CAT), créée le 12 juin 2017. Reconnu comme l'unique structure transversale au tourisme, l'IFT a accepté d'en être partenaire fondateur, tout comme la Fédération de l'hôtellerie de plein air (qui fut également un des partenaires originels de l'IFT), en apportant son expertise, son savoir-faire et sa capacité de rassemblement et d'influence, notamment dans les champs de la valorisation de la ressource humaine, de la formation et de la prospective.

Toujours actif pour innover en faveur du tourisme, l'IFT a créé le Fonds de dotation français pour le tourisme, visant à valoriser le secteur et son image, développer la professionnalisation de ses acteurs et promouvoir l'innovation et la recherche sur le tourisme⁶ en lien notamment avec le développement durable⁷.

Enfin, l'IFT a lancé en 2017 une initiative innovante et d'envergure nationale en organisant les premières « Primaires du tourisme » dans le cadre des élections présidentielles. Devant plus de 200 participants professionnels, institutionnels, privés et politiques du tourisme, se sont succédé les représentants des cinq principaux candidats à la présidence de la République afin d'exposer leur vision et programme en matière de développement touristique pour la France. Aurélie Filippetti pour Benoît Hamon, Jean-Charles Hourcade pour Jean-Luc Mélenchon, Arnaud Leroy pour Emmanuel Macron, David Rachline pour Marine Le

Pen, et Jean-Pierre Raffarin pour François Fillon, se sont exprimés successivement sur les thématiques suivantes⁸ :

- la gouvernance ministérielle du secteur du tourisme ;
- l'amélioration de l'attractivité de la France et la problématique de la sécurité pour les touristes étrangers ;
- le développement de l'emploi dans le tourisme et la problématique de l'ubérisation de l'économie touristique ;
- les mesures à prendre en termes de simplification et de fiscalité pour faciliter le travail des professionnels du tourisme ;
- l'aide à apporter aux Français qui ne partent pas en vacances.

L'IFT a une nouvelle fois démontré, dans le cadre de cet événement sans précédent, tant sa capacité de rassemblement de l'ensemble des parties prenantes du monde du tourisme, que la considération qui lui est portée par toutes les familles politiques du pays.

Comme il s'y était engagé lors des Primaires, l'IFT a ensuite réuni le 27 septembre 2017 dans le cadre du salon IFTM-Top Résa, autour du nouveau secrétaire d'État chargé du tourisme Jean-Baptiste Lemoine, un panel de responsables professionnels animé par Georges Rudas, afin d'effectuer un premier retour sur la mise en œuvre des engagements pris par le Président élu en faveur du secteur.

À L'ÉCHELLE TERRITORIALE

L'IFT est à l'initiative de la création de pôles touristiques d'excellence (PTE), structures de coopération légères permettant de transcender les frontières administratives et les clivages politiques afin de développer de véritables espaces de projets anticipant et préparant l'avenir du tourisme.

Ces PTE, dans la dynamique de toutes les actions menées par l'IFT en matière d'innovation touristique, fondent leurs actions au niveau des territoires sur la mise en synergie des mondes professionnels, de la formation et de la recherche. Certains pôles ont mené à bien des actions significatives et ont été mis en sommeil après les avoir réalisées : tel est le cas par exemple sur la Côte d'Azur ou à La Réunion. D'autres, qui ont été dotés de la personnalité morale, sont particulièrement actifs sur le territoire français dans des domaines diversifiés. Citons notamment :

- le pôle touristique d'excellence de Paris, créé en partenariat avec la Ville de Paris, membre fondateur de l'IFT, qui a ●●●

3. *Juristourisme* (Juris éditions) depuis 2012.

4. Telles que le guide *Réussir dans le tourisme*, ouvrage de référence publié chez Hachette dans la collection du Routard.

5. Éditions universitaires De Boeck, dédiée aux « Compétences

et métiers du tourisme ».

6. Le Fonds de dotation a pour objet de favoriser la recherche sur le tourisme par tous moyens (financement de bourses de recherche, etc.) ; de participer à la rédaction et au financement de publications nationales ou internationales

(articles, ouvrages...) ; d'organiser ou en soutenir des colloques et congrès dans les domaines concernés ; de soutenir des organismes d'intérêt général poursuivant des buts similaires ou se situant dans le prolongement de son objet.

7. L'IFT est le premier partenaire français

du programme des Nations unies pour le développement durable du tourisme.

8. V. dossier spécial *JT* n° 196/2017, p. 15.

●●● donné naissance à l'incubateur « Welcome City Lab », premier incubateur au monde dédié au tourisme pour stimuler l'innovation dans ce secteur ;

■ le pôle touristique d'excellence « Montagne Inventive », créé autour de l'université Savoie-Mont-Blanc (USMB), qui a été officiellement lancé en mars 2017. Il est dirigé par Annie Rouard, professeur des universités, qui présente⁹ « l'organisation très concrète des actions du pôle autour de projets répartis selon les quatre grandes priorités de l'IFT :

① "l'innovation" dans l'accompagnement des acteurs du territoire dans leurs projets d'attractivité touristique, notamment par la mise en place d'un centre de *design* des services franco-suisse avec des outils, des personnels accompagnant et des plateformes d'échange de bonnes pratiques ;

② la "formation" avec entre autres la création de produits de formation pour et avec les professionnels, en combinant connaissances, compétences et partage d'expériences, par l'organisation annuelle du "BtoB acteurs du tourisme et acteurs de formation" autour de thématiques d'actualité allant des nouvelles technologies au patrimoine en passant par le commerce, le marketing, le bâtiment, etc. Le pôle collabore également avec les différentes structures de formation impliquées dans le campus des métiers et des qualifications tourisme et hôtellerie de montagne initiées par le rectorat et la région Auvergne-Rhône-Alpes ;

③ la "fédération" au travers de la coconstruction de projets avec les acteurs professionnels et institutionnels du territoire, dont un des exemples les plus significatifs est le projet européen franco-suisse Transfrontour pour la "mise en tourisme" de la zone transfrontalière et s'appuyant sur la création d'un centre de ressources facilitant les collaborations d'acteurs privés et institutionnels ;

④ "l'internationalisation" en particulier en accompagnant les territoires au développement de la clientèle asiatique et en favorisant les actions de formation et de recherche dans une perspective transfrontalière avec la Suisse » ;

■ le pôle d'excellence du tourisme IFT Paris Est, constitué dès 2012, est installé depuis 2015 dans le quartier Henri IV du prestigieux château de Fontainebleau dont deux mille mètres carrés ont été réhabilités pour réunir les acteurs du tourisme. Pionnier de cette démarche exemplaire, le pôle IFT Paris Est, dirigé par Lionel

Walker, est l'un des acteurs majeurs de ce projet innovant qui a vu le jour autour de ce concept de pôle d'excellence en associant partenaires académiques et professionnels. Entre autres initiatives, des étudiants ont pu mener chaque année des recherches sur le tourisme et le patrimoine dans le cadre d'un mastère spécialisé, soutenu par un partenariat exceptionnel avec la Fondation du patrimoine ;

■ le pôle touristique d'excellence Pyrénées Gascogne Atlantique labellisé en 2013 par l'IFT a élargi en 2017 son champ d'investigation aux sports de nature liés à la montagne pyrénéenne et à un environnement préservé. Il est désormais présidé par l'université de Pau et Pays de l'Adour (UPPA), et dirigé par Olivier Bessy, professeur des universités et responsable du master loisirs et tourisme durable, selon lequel¹⁰ « le pôle positionne les nouvelles attentes des clientèles centrées sur l'écotourisme, la recherche d'expérience et la découverte de la pratique sportive de moyenne montagne, dans un contexte où le réchauffement climatique et son impact notamment sur les stations de ski interrogent le devenir économique, social, culturel et environnemental de la montagne pyrénéenne. Il s'inscrit aussi dans la volonté de l'UPPA et de l'université Savoie Mont-Blanc de travailler en commun sur les problématiques touristiques des deux territoires, en privilégiant l'innovation et en engageant des actions communes. » Ainsi, depuis dix ans, l'IFT a joué un rôle décisif dans la prise de conscience tant de l'importance de la formation dans le tourisme en termes de qualification et d'amélioration de la ressource humaine, aux différentes échelles internationale, nationale et territoriale (cf. *supra*) que de reconnaissance de la formation en tourisme, inscrite dorénavant parmi les priorités nationales du secteur, ce qui n'était nullement le cas auparavant. Et c'est justement parce que l'IFT a été conçu en collaboration avec le monde académique, le monde professionnel et les élus, que cette infusion et cette diffusion ont pu s'opérer au bénéfice de l'ensemble des partenaires du tourisme : plusieurs centaines d'entre eux se sont impliqués, parfois durablement, au travers des actions engagées et sont à l'origine de ces succès.

L'IFT occupe ainsi une place unique dans le monde du tourisme en France, et c'est sa spécificité de *think tank* dédié à l'innovation touristique qui est précieuse et qu'il convient de valoriser dans l'intérêt du secteur tout entier. ■

9. Communiqué de presse USMB, Lancement pôle touristique d'excellence montagne inventive, 20 mars 2017.

10. Dossier de presse PTE Pyrénées sport nature, Salon international de l'économie de la montagne, Tarbes, 5 au 8 juillet 2017.